



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté par la municipalité le 8 octobre 1999.

"D'azur, à une grenouille accostée de deux clés affrontées en pal, le tout d'or. Au chef cousu de gueules, chargé d'un léopard d'or, armé et lampassé d'azur."

TOPONYMIE :

Nom d'origine gauloise et a un sens inconnu. Le déterminant en Grenouilles signifie que les terres sont imbibées d'eau.

RENNES-EN-GRENOUILLES

EXPLICATIONS :

L'azur est la couleur traditionnelle du Maine à laquelle appartient Rennes en Grenouilles. Cette couleur représente aussi la présence de l'eau. On trouve ainsi la Mayenne au nord et les ruisseaux de la Flandriéré, du Viel Etang et de la Guiberdière.

Les clés sont le symbole traditionnel de Pierre, le saint patron de la paroisse.

La grenouille rappelle une partie du nom du village indiquant la présence d'anciens marais aujourd'hui disparus.

Le chef est aux couleurs de la Normandie avec le léopard sur fond rouge. La présence de ce léopard indique une particularité de Rennes en Grenouilles dont une section de son territoire était traditionnellement incluse dans la province de Normandie.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur la grenouille, les clés et le léopard.

Le chef est une pièce honorable qui mesure deux modules d'épaisseur sur les huit que compte l'écu sur la hauteur. Il n'a pas d'ombre parce qu'il est précisé cousu, c'est à dire juxtaposé avec le champ ; il n'y a pas d'épaisseur et donc pas d'ombre.

Le terme lampassé du léopard s'applique à la langue et celui d'armé aux griffes.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Rennes-en-Grenouilles a été réalisé en reprenant les armes du Maine qui sont les suivantes :



et celles de la Normandie qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Rennes-en-Grenouilles n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.